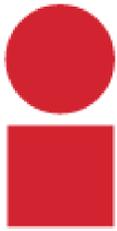


SAIDE

SERVICE D'AIDE À
L'INTÉGRATION
DES ÉTUDIANTS 

Présenté par:

Caroline Lagarde, psychoéducatrice, CSA
Anaïs Vaillancourt, orthopédagogue, CSA

L'équipe du SAIDE, c'est:

5 conseillères en services adaptés

1 conseillère pédagogique

1 éducatrice spécialisée

1 accompagnatrice

2 agentes de soutien administratif

1 apparitrice (salle d'examens)

Qui interviennent auprès de +/- 1000 étudiants de la formation régulière et de la formation continue.

Anne-Lucie Caron

Conseillère en services adaptés (orthopédagogue)

Julie Chamberland

Conseillère en services adaptés (orthopédagogue)

Caroline Lagarde, Ps. éd.

Conseillère en services adaptés

Magali Laurenceau, c.o.

Conseillère en services adaptés

Anaïs Vaillancourt

Conseillère en services adaptés (orthopédagogue)

Johanne Raymond

Conseillère pédagogique

Rachel Gravel

Technicienne en éducation spécialisée

Sonia Chapleau

Accompagnatrice pour personnes à mobilité réduite

Marie-Ève Bélair et Marie-Belle Vandal

Agentes de soutien administratif

Services offerts aux personnes étudiantes du SAIDE

- Évaluation des besoins
- Élaboration de plan d'intervention
- Soutien pour stratégies d'étude, d'organisation, de prise de notes, de gestion de stress, etc.
- Service d'accompagnement physique
- Service d'interprète
- Communications additionnelles avec le personnel enseignant
- Collaboration avec le service psychosocial du Collège ou intervenants externes
- Collaboration pour la mise en place de pratiques pédagogiques tenant compte des limitations des personnes étudiantes
- Soutien pour l'intégration en stage au besoin

Exemples de mesures d'accommodement

Les besoins sont évalués lors de la rencontre d'ouverture de dossier avec la conseillère en services adaptés.

En classe

Preneur de notes

Accès aux notes de cours à l'avance

Pauses fréquentes

Prise de notes à l'ordinateur

En examen

Temps supplémentaire

Coquilles, bouchons et objets de manipulation

Salle d'examen

Ordinateur avec certains logiciels
(Antidote, WordQ, etc.)

Autres

Suivi individuel

Horaire adapté

Service d'accompagnement pour les personnes étudiantes à mobilité réduite

Service d'interprète

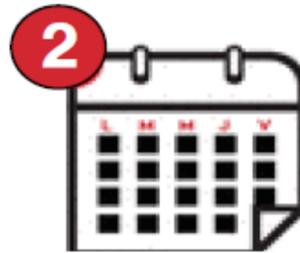
Quand procéder à l'ouverture de dossier



mai

Faire parvenir votre diagnostic au SAIDE :

- par courriel au saide@clg.qc.ca



mai

Prendre rendez-vous via le lien reçu par courriel.



Avant votre rendez-vous, remplir le questionnaire et les documents reçus par courriel.



Prévoir 1 h 30 lors du premier rendez-vous afin que les professionnels évaluent bien vos besoins.

EXEMPLE 1

Jérôme assiste à la soirée d'information virtuelle du SAIDE à la fin mai, puis envoie son rapport neuropsychologique et son plan d'intervention du secondaire par courriel la semaine suivante.

- Jérôme reçoit un courriel confirmant la réception des documents et incluant un document à compléter, un questionnaire à remplir et un lien de prise de rendez-vous;
- Jérôme peut prendre rendez-vous avec la CSA au moment qui lui convient pendant l'été;
- Le plan d'intervention est actif dès la rentrée;
- Jérôme peut participer à des activités d'accueil et à une séance d'information pour l'utilisation de ses mesures d'accommodement en début de session.

EXEMPLE 2

Maïka envoie par courriel au SAIDE son plan d'intervention du secondaire durant l'été.

- Maïka reçoit un courriel confirmant la réception de son plan d'intervention avec un questionnaire obligatoire à remplir;
- Maïka doit compléter le questionnaire obligatoire;
- Elle reçoit ensuite un courriel avec un document à compléter et un lien de prise de rendez-vous;
- Maïka peut prendre rendez-vous avec la CSA au moment qui lui convient;
- La CSA évalue si l'étudiante présente des limitations;
- Le cas échéant, le plan d'intervention est actif pour une session et les besoins seront réévalués par la suite.

EXEMPLE 3

Emmanuel réalise à une semaine du début des examens qu'il devrait s'inscrire au SAIDE.

- Après avoir complété la démarche pour s'inscrire au SAIDE, il faut compter un délai d'environ 2 semaines avant d'obtenir un rendez-vous avec une CSA.
- Il est fort probable qu'Emmanuel n'ait pas accès à des mesures d'accommodement à temps pour ses premiers examens.

Informations supplémentaires

Est-ce que le plan d'intervention du secondaire est suffisant pour obtenir le soutien des Services adaptés?

C'est suffisant pour obtenir une **rencontre** avec une conseillère en services adaptés.

Par contre, pour bénéficier d'un plan d'intervention, la personne étudiante doit faire la démonstration de sa situation de handicap. Cela peut inclure sa preuve diagnostique émise par un professionnel reconnu au Code des professions (médecin, neuropsychologue, orthophoniste, infirmière praticienne spécialisée, etc.)

Si la personne étudiante n'a pas de diagnostic, est-ce qu'elle pourra quand même recevoir des accommodements et des services?

Cela dépend de chaque situation. La personne est invitée à faire parvenir au SAIDE tout document pertinent à l'analyse de son dossier.

Une évaluation des besoins sera effectuée par une CSA, mais il se peut que les mesures du secondaire ne soient pas reconduites. D'autres services de soutien peuvent être offerts.

Est-ce qu'un diagnostic émis au primaire est valide pour les études au cégep?

Oui, mais dans certaines situations, la CSA pourrait recommander une attestation médicale plus récente.

RÉPONSES

Plan d'intervention du secondaire

Est-ce que le plan d'intervention du secondaire sera automatiquement transféré au collégial?

Non.

Il est souhaitable que la personne étudiante ait une copie de son PI et de tout document détaillant les limitations (évaluation professionnelle ou autre) avant de quitter son école secondaire, afin de pouvoir nous les acheminer avant la rencontre d'ouverture de dossier.

Est-ce que la personne étudiante aura les mêmes mesures de soutien qu'au secondaire?

Il est possible que ce ne soit pas le cas. Les besoins seront évalués lors de la rencontre d'ouverture de dossier avec la CSA.

Les intervenantes du SAIDE doivent-elles communiquer avec les intervenants du secondaire?

Cela s'avère possible. Le cas échéant, nous en aurons discuté préalablement avec la personne étudiante. On invite également les intervenants du secondaire à communiquer avec nous pour discuter de certains dossiers au besoin.

Examens

Ordinateurs

Sauf exceptions, les évaluations se font dans le laboratoire informatique du SAIDE. Aucun portable n'est prêté par le collègue.

Procédure de réservation

Les étudiants doivent réserver eux-mêmes leur place au SAIDE pour la réalisation de leurs examens.

CUA

Certains enseignants pratiquent la conception universelle des apprentissages et les étudiants bénéficient donc de leurs mesures d'accommodement en classe. Il est possible, sur demande, de faire un prêt de portable pour certaines évaluations en classe.

Précision

De façon générale, les étudiants ont accès à leurs mesures d'accommodement pour tous les cours et toutes les évaluations théoriques.

Accueil et visite du collège

- Une journée d'accueil est prévue pour chacun des programmes en août avant la rentrée.
- Le SAIDE prévoit une rencontre d'accueil plus intime (en petit groupe pour les personnes étudiantes autistes ou anxieuses).
- Il est également possible d'avoir une rencontre et visite personnalisée sur rendez-vous avec notre éducatrice spécialisée.

Pour plus d'informations

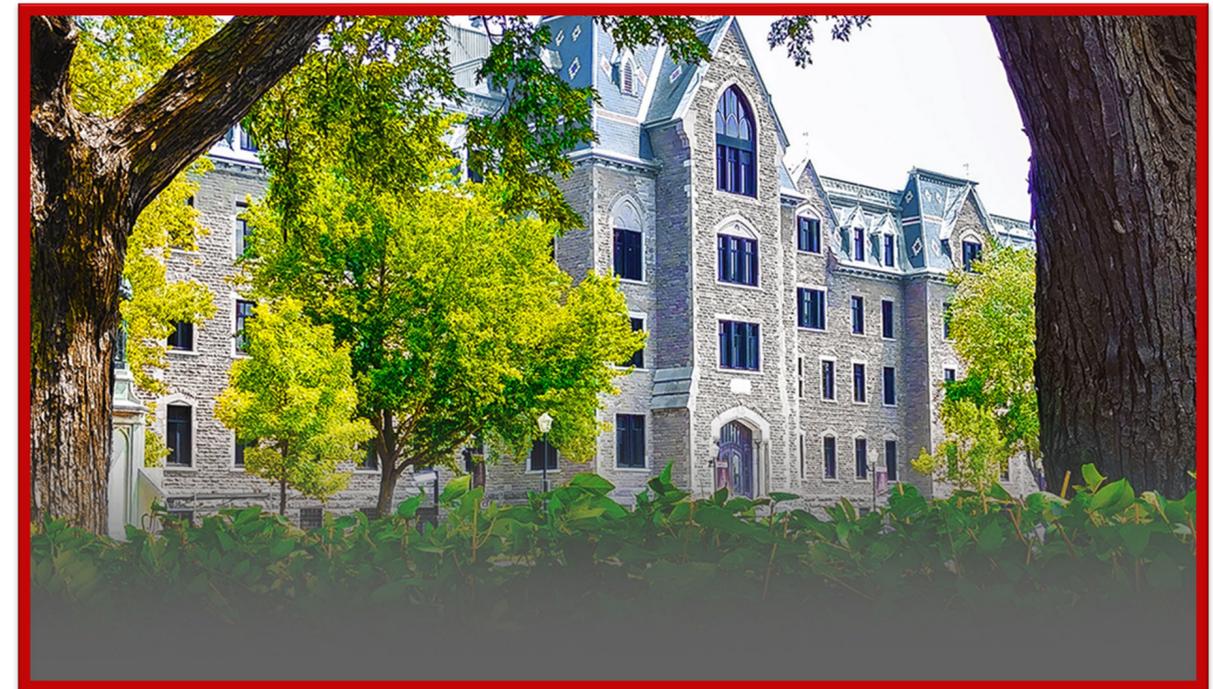
Section SAIDE du site du Collège:

<http://www.clg.qc.ca/ressources-aide/aide-pour-besoins-particuliers-saide/>

Ou nous contacter directement:

Courriel : saide@clg.qc.ca

Téléphone: 450 430-3120, poste 2855



Source photo: <http://www.clg.qc.ca/>